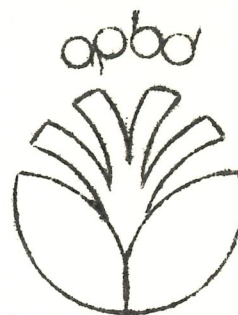


bloc-notes



novembre 1980

ny

I. COTISATIONS 1980

Quelques collègues (fort rares, heureusement) n'ont pas encore versé le montant de leur cotisation pour cette année; qu'ils n'hésitent pas à le faire aujourd'hui même! Merci.

NB : nous leur suggérons de verser en même temps leur quote-part pour 1981: un souci en moins pour l'année prochaine !

X
xxx
X

II. OFFRES D'EMPLOI

A. Deux documentalistes ~~diplômée~~s pour une période déterminée de 3 mois.

Organisme : EURYDICE Réseau d'information sur l'éducation dans la Communauté Européenne

Profil : - bonne connaissance des langues étrangères : anglais et allemand. La connaissance de l'italien et du danois sera fort appréciée.

- spécialisation souhaitée : sciences humaines

- disponible immédiatement - Curriculum vitae à envoyer

Tâche : catalographie et indexation à l'aide du thésaurus EUDISED

Délai : engagement d'urgence

Renseignements : Réseau EURYDICE

Square de Meeûs, 8 - Bureau 4-9 - 1040 Bruxelles.

Tél. : (02) 511.42.94/95

B. Bibliothécaire diplômée pour effectuer un intérim de 3 mois à partir de décembre 1980.

Organisme : Ecole Normale Notre-Dame

Renseignements : Mme S. Vandecan, Directrice

Ecole Normale Notre-Dame - 47, rue du Sablon
6650 Bastogne

Tél. : (062) 21.22.14 ou (062) 21.26.31

X
xxx
X

III. STATUT DES BIBLIOTHECAIRES DANS LES ETABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES DE L'ETAT.

Communiqué de Mme M.-B. DELATTRE

Arrêté royal du 24 octobre 1979 (Moniteur Belge du 13 février 1980)
modifiant l'arrêté royal du 16 juin 1970 fixant le statut du personnel
administratif, du personnel technique... des établissements scientifiques
de l'Etat.

Les bibliothécaires diplômés des cours du soir (enseignement
supérieur de type court de promotion sociale) peuvent désormais
être recrutés au niveau de PREMIER TECHNICIEN DE LA RECHERCHE
(niveau 2, rang 22).

Cette modification a pour effet de supprimer la différence établie
dans les établissements scientifiques de l'Etat, entre les diplômés
des cours du jour pour lesquels le recrutement au niveau de premier
technicien de la recherche était permis et les diplômés des cours
du soir pour lesquels le recrutement n'était possible qu'au
niveau de technicien de la recherche (niveau 2, rang 20).

Cfr. Article de M.-B. DELATTRE : Le statut des bibliothécaires
dans les établissements scientifiques de l'Etat. Dans
Archives et Bibliothèques de Belgique, t.48, 1977, n° 3-4,
p. 555-560 & 1 tabl. p. 550.

X
XX
X

IV. PRIERE D'INSERER.

Les Editions de La Louve créent la nouvelle collection TANDEM.
Chaque volume sera réalisé conjointement par deux écrivains dont les
textes se feront face au fil des pages.

Le premier ouvrage vient de paraître. Il s'agit de :

DEUX TESTAMENTS, par Jean-Pierre OTTE et Maurice CHAPPAZ.

Le second sera

D'UN PAYS, LE MEME, par Marc BARONHEID et Hubert JUIN.

Prix : 220,- frs. par volume.

Renseignements : Editions de La Louve asbl.
Préfayhai, 7 - 4880 Spa
Tél. : (087) 77.30.87

X
XX
X